

# chapitre 20

La reliure





## La reliure

Avant d'être un art, la reliure<sup>1</sup> est d'abord une technique. Sa fonction première est de réunir les différents cahiers qui composent un *codex* afin d'éviter d'irréparables pertes de feuillets et de le doter d'une couverture pour en garantir la bonne conservation. La technique ne varie guère durant le Moyen Âge. Un fil de couture passe à travers les fonds de cahiers et s'enroule autour des nerfs de peau ou de chanvre appliqués à espaces réguliers sur le dos de l'ouvrage. Les extrémités des nerfs sont fixées à la couverture formée de deux planchettes de bois, appelées ais. Ceux-ci sont généralement recouverts de peau, de parchemin ou d'étoffe.

455

DES PIÈCES MÉTALLIQUES SONT FRÉquemment apposées pour préserver la reliure : des boulons aux quatre coins, un boulon central, joliment appelé ombilic, et des cornières pour renforcer les bords de l'ais. En outre, des fermoirs maintiennent le volume fermé car les feuilles de parchemin, très sensibles aux variations atmosphériques, se déforment. Les manuscrits sont donc dotés d'une véritable armure, certes efficace, mais de manipulation malaisée quand il s'agit de grands formats. Les volumes sont rangés à plat sur des pupitres et, dans certaines bibliothèques, ils sont enchaînés pour qu'on ne puisse pas les emporter. Des changements notables apparaissent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le remplacement progressif des ais de bois par des plats de carton, l'introduction du maroquin, de la dorure, du grecquage<sup>2</sup> qui permet d'obtenir un dos lisse, et bien évidemment la variété infinie des décorations au gré des modes successives.

Plusieurs paramètres interviennent dans le choix d'une reliure : l'usage qui sera fait de l'ouvrage, le rang du destinataire lorsqu'il s'agit de livres offerts en présent et les goûts du command-

ditaire et des propriétaires successifs. Au fil du temps, les reliures font l'objet d'interventions plus ou moins radicales qui posent des problèmes délicats de datation, d'attribution et de provenance. Ce sont d'abord les inévitables restaurations imposées par l'usure, mais aussi, dans le cas des miscellanées, les démembrements et regroupements de textes effectués par les utilisateurs successifs en fonction de leurs propres centres d'intérêt. Les prestigieuses reliures du haut Moyen Âge n'échappent pas à la règle : récupération d'ivoires et d'émaux anciens ou ajout tardif de pièces d'orfèvrerie ou de pierreries. Le classement vertical en rayon qui se généralise à partir du XVI<sup>e</sup> siècle entraîne régulièrement une campagne d'uniformisation des dos pour l'ensemble d'une collection. Enfin, oubliant qu'avant de devenir objets de collection les ouvrages anciens furent d'abord des instruments de travail et de réflexion utilisés par leurs devanciers, certains collectionneurs du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle dédaignent les reliures vétustes et s'adressent à des relieurs réputés qui leur substituent des reliures superbes mais totalement anachroniques. La virtuosité de ces

<sup>1</sup> Bibliographie : J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, 2 vol., Liège, 1912-1932 ; Vicomte DE JONGHE D'ARDOYE, J. HAVENITH et G. DANSAERT, *Armorial belge du bibliophile*, 3 vol., Bruxelles, 1930 ; P. DELRÉE, Contribution à l'histoire de la reliure liégeoise, *B.S.B.L.*, t. 17, 1946, p. 133-156 ; Rhin-Meuse. Art et civilisation, 800-1400, cat. exp., Cologne-Bruxelles, 1972 ; P. VERHEYDEN, Boekbanden uit Maastricht, *Het Boek*, t. 22, 1933-34, p. 138-180 ; R. VAN LAERE, De boekbanden, *Handschriften uit de abdij van Sint-Truiden*, Louvain, 1986, p. 246-256 ; J. STIENNEN, M. LAVOYE, *Les manuscrits des Croisiers de Huy, Liège et Cuyck au XV<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1951 ; E. COCKX-INDESTEIGE, Crutched Friars, Lambs, Roses, and Crosses. Brussels Incunables on the Shelves of the Crutched Friars at the Turn of the Sixteenth Century, *For the Love of the Binding. Studies in Bookbinding History presented to Mirjam Foot*, éd. D. PEARSON, New Castle (Delaware), 2000, p. 35-51 ; C. OPSOMER, Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse. L'activité des croisiers de Huy et de Liège à la fin du Moyen Âge, *La reliure médiévale. Pour une description normalisée. Actes du colloque international*, Paris, 22-24 mai 2003, éd. G. LANOE et G. GRAND, Turnhout, 2008, p. 335-357.

<sup>2</sup> Le grecquage ou grécage évite l'usage des nerfs saillants sur le dos. Au moyen d'une petite scie, des entailles sont pratiquées dans le dos de l'ouvrage où vient se loger le fil de couture. Dès lors, le dos est plat et la reliure est dite « à dos long ».

artistes représente parfois un véritable danger pour l'historien du livre, notamment en ce qui concerne certaines reliures pastiches, car la copie fidèle d'un modèle ancien réalisée avec des matériaux de récupération est quelquefois difficile à déteindre<sup>3</sup>.

Malgré le monumental ouvrage de Joseph Brassinne et quelques études consacrées à l'un ou l'autre atelier, l'histoire de la reliure au pays de Liège reste encore à faire. Nous présenterons ici une ébauche de synthèse à partir des travaux de nos prédecesseurs augmentée des premiers résultats des enquêtes que nous menons à l'Université de Liège.

### Les joyaux de l'art mosan

Au haut Moyen Âge, la reliure devient art pour une catégorie de manuscrits bien spécifique : les manuscrits liturgiques destinés au culte dans les riches cathédrales, collégiales et abbayes. Les modestes ais de bois disparaissent alors sous des ivoires, des émaux et des perreries. Ces pièces de valeur inestimable ne figurent pas dans le catalogue de la bibliothèque. Elles font partie du *Tresor* de l'institution et c'est dans l'inventaire qui lui est consacré qu'il faut les chercher.

Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, une floraison de somptueux manuscrits recouverts d'ivoire sculpté apparaît dans nos régions. Les spécialistes distinguent une école colonaise et une école liégeoise, mais tant de points communs les unissent qu'il faut supposer que leurs artistes utilisaient les mêmes modèles. Comme dans les autres arts décoratifs, l'en-gouement pour le style byzantin est manifeste de part et d'autre. C'est à la finesse de l'exécution qu'on reconnaît l'école liégeoise, héritière des célèbres ateliers lotharingiens de Metz. Les thèmes de prédilection des ivoiriers liégeois : la crucifixion, la résurrection et le Christ en majesté ornent l'*Évangéliaire de Notger*<sup>4</sup> et le *Codex Douce 292*<sup>5</sup> qui lui est très proche, l'*Ivoire de la crucifixion*<sup>6</sup>, l'*Ivoire des trois résurrections*<sup>7</sup> et l'*Évangéliaire de Sibylle*<sup>8</sup>. En revanche, les ivoires du plat supérieur de l'évangéliaire de Saint-Jacques à Liège, qui datent de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, pourraient être d'origine messine plutôt que liégeoise<sup>9</sup>. Ces deux plaques étroites ont d'abord servi de reliure à un antiphonaire oblong et ont été remontées au XVI<sup>e</sup> siècle sur l'évangéliaire qui, lui, date du XII<sup>e</sup> siècle.

### Les reliures monastiques

L'acte de copie est essentiel dans la vie du moine ; il est considéré comme une prière et une louange envers le Créateur au même titre que l'office du chœur. Il n'est donc pas étonnant que la majorité des manuscrits ait été réalisée au sein des abbayes. Il ne faut toutefois pas négliger l'activité *extra muros* pratiquée par des clercs et par des laïcs et attestée par les registres de comptes et par un certain nombre de colophons<sup>10</sup>.

Dans les abbayes quelque peu importantes, un lieu particulier est dévolu à l'exercice de copie, c'est le *scriptorium*, mais celui-ci n'est pas forcément complété par un atelier de reliure. Son existence peut être révélée à partir d'indices livrés par les exemplaires conservés. Il arrive, par exemple, qu'au terme de son travail, le scribe annonce qu'il est également l'auteur de la reliure ou qu'il mentionne le nom d'un frère qui en a été chargé. Mais, ce sont surtout les reliures elles-mêmes qui peuvent parler. En effet, des décors récurrents, des fers spécifiques trahissent des habitudes d'atelier. Pour cela, il faut toutefois disposer d'un corpus significatif.

Or, l'époque révolutionnaire a entraîné la dispersion de ce patrimoine accumulé dans les bibliothèques conventuelles durant plus d'un millénaire. Mis à part quelques fonds globalement ou partiellement conservés, c'est dans les grandes bibliothèques du monde entier qu'il faut rechercher un à un les manuscrits élaborés dans les *scriptoria* de bénédictins, de cisterciens, de prémontrés, de chartreux ou de croisiers du pays de Liège. Cette enquête est rendue possible aujourd'hui grâce à la mise en ligne de la plupart des catalogues et à la constitution de bases de données spécialisées dans les reliures. Enfin, des informations ponctuelles peuvent être trouvées dans les registres de comptes des abbayes où l'on note des dépenses pour l'achat de matériel (peaux, pièces métalliques, planches) ou des recettes pour l'exécution de reliures pour des tiers. À l'inverse, l'absence d'un atelier de reliure est établie lorsque, dans les dépenses, on fait état de paiements occasionnés par la commande de reliures à l'extérieur. Il arrive même, dans ce cas, que le nom de l'artisan y figure, dévoilant en même temps l'existence d'un atelier laïque.

### Les bénédictins

Des indices d'une activité de reliure à l'abbaye de Stavelot sont perceptibles tout

au long de l'existence de la communauté. À commencer par la célèbre *Bible de Stavelot*, dans laquelle le moine Goderan déclare qu'il l'a calligraphiée, enluminée et reliée avec le concours de son *adjutor* et *socius* Erneston en 1097<sup>11</sup>. Le *Sacramentaire de Stavelot*<sup>12</sup> et les *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe<sup>13</sup>, qui appartiennent à la même époque, arborent

<sup>3</sup> C'est ce que nous avons pu montrer récemment à propos du ms. 146 de la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège qu'on croyait conservé dans sa reliure originale exécutée par les croisiers de Huy. En réalité, il s'agit d'une reliure pastiche exécutée par le relieur bruxellois Dubois d'Enghien qui a vraisemblablement réalisé l'estampage au moyen de fers personnels et appliqué des garnitures de laiton de récupération. Cf. C. OPSOMER, Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse, p. 340 n. 43, 343 et 357.

<sup>4</sup> LIÈGE, Grand Curtius, Département d'Art religieux et d'Art mosan, Inv. 12/1, ca 980-1000. Voir not. 1 qui lui est consacrée *infra*.

<sup>5</sup> OXFORD, Bodleian Library, XI<sup>e</sup> s.

<sup>6</sup> TONGRES, Trésor de la basilique Notre-Dame, ca 980-1000.

<sup>7</sup> LIÈGE, Trésor de la cathédrale Saint-Paul, ca 1030-1050. Voir not. 2, *infra*.

<sup>8</sup> DARMSTADT, Hessisches Landesmuseum, Inv. N° Kg 54:212, ca 1160-1170 ; T. JÜLICH, *Die mittelalterlichen Elfenarbeiten des Hessischen Landesmuseums* Darmstadt, Ratisbonne, 2007, p. 121-125, n° 21.

<sup>9</sup> DARMSTADT, Hessisches Landesmuseum, Inv. N° Kg 54:208, X<sup>e</sup> s. Voir l'analyse faite par T. JÜLICH, *op. cit.*, p. 72-75, n° 10. Le manuscrit porte l'*ex-libris* de l'abbaye de Saint-Jacques et fut acquis par le baron von Hüpsch avant la vente publique de la bibliothèque de cette abbaye car il ne figure pas dans J. N. PAQUOT, *Catalogue des livres de la célèbre ex-abbaye de Saint-Jacques à Liège dont la vente se fera publiquement au plus offrant, sur les cloîtres de la dite abbaye, le 3 mars 1788 et jours suivants, à 2 heures précises de la relevée*, Liège, [1788].

<sup>10</sup> Par exemple, le colophon du ms. 146 de la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège nous apprend que maître Walter Horion, chanoine de la collégiale Notre-Dame de Huy et confesseur des religieuses de Saint-Quirin de cette même ville, fait copier ce manuscrit par Jean Vinchin alias Blondi, prêtre séculier desservant la chapelle de Saint-Jacques au Tilleul en 1460 – lequel reçoit 7 florins pour son travail – et l'offre aux croisiers de Huy.

<sup>11</sup> LONDRES, British Library, Add. ms. 28106-28107.

<sup>12</sup> BRUXELLES, KBR, ms. II 2034-35 ; J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. II et III. Un Cassiodore du IX<sup>e</sup> s. conservé à la British Library, Add. ms. 16962, présente également sept fers répétés dont le monogramme S 7, J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 2, pl. LXXIX.

<sup>13</sup> BRUXELLES, KBR, ms. II 1179, copié par Goderan avant 1105. J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. IV, V et VI<sup>e</sup>.

des reliures stavelotaines du XV<sup>e</sup> siècle. Le *Sacramentaire* est orné de huit fers répétés dont un fer carré portant un écu avec le monogramme *S T*. Le second possède cinq fers identiques à ceux du premier, mais n'a pas le monogramme. En revanche, il présente un fermoir en laiton gravé aux armes de l'abbaye. Au XVI<sup>e</sup> siècle, un fer rectangulaire portant l'inscription *Remaclus* apparaît régulièrement<sup>14</sup>. Enfin, une campagne de reliure a dû être entamée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle car un grand fer ovale représentant saint Remacle ordonnant au loup qui a dévoré son âne de prendre la place de celui-ci, avec l'inscription + *sanc tus : Remaclus : patronus : ecclesiae : Stabulensis : 1689*, figure sur plusieurs manuscrits<sup>15</sup>.

Les reliures des manuscrits de l'abbaye de Saint-Trond n'ont pas encore fait l'objet d'une étude particulière. L'enquête que nous avons menée à l'Université de Liège, qui abrite 155 codices du monastère hesbignon, a révélé tout l'intérêt qu'on pourrait en tirer. Malgré des restaurations complètes ou partielles qui leur ont été infligées, les documents conservent des preuves incontestables de l'activité des moines en matière de reliure. Des textes des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles y font allusion : *Hunc librum fecit fieri dominus Robertus de Craenwic pie memorie dei gratia abbas huius monasterii sancti trudonis qui perfectus et ligatus fuit anno millesimo trecentesimo sexagesimo sexto*<sup>16</sup>, *Hunc librum fecit fieri Winricus de Wavrie monachus hujus loci, qui perfectus et ligatus fuit anno Domini 1429, mense decembris*<sup>17</sup> ou encore *Hunc librum fecit fieri Walterus de Stapel prior monasterii Sancti Trudonis, qui perfectus et ligatus fuit anno Domini 1447*<sup>18</sup>. Enfin, au XVI<sup>e</sup> siècle, un des scribes les plus prolifiques, le moine Trudo Wittem de Kortenaken, affirme à deux reprises être l'auteur de la reliure du manuscrit qu'il a copié<sup>19</sup>.

Mais bien évidemment, ce sont les reliures elles-mêmes qui constituent le meilleur témoignage. Trois fers apparaissent de façon récurrente, seuls ou associés : un fleuron de type aldin et deux fleurons de taille différente portant une fleur de lys, sur des reliures du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Maur Van der Heyden (1690-1730) entreprend une campagne de reliure qu'il a peut-être confiée à un atelier extérieur en lui imposant l'utilisation d'un fer à ses armes, apposé, suivant le cas, sur

les plats ou sur le dos. Les ouvrages en mauvais état sont dotés d'une nouvelle reliure caractérisée par des plats sans décor et un dos orné de fleurons dorés, où le premier entre-nerfs porte les armoiries de l'abbé<sup>21</sup>. Pour une série d'autres manuscrits, l'intervention se limite aux dos et ressemble plutôt à une campagne d'uniformisation par souci esthétique<sup>22</sup>.

La reconstitution de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques réalisée par Christine Denoël inclut des informations utiles sur les reliures et peut servir de point de départ à une recherche plus approfondie qu'il serait souhaitable d'entreprendre<sup>23</sup>. La description sommaire qu'elle en donne permet d'ores et déjà de distinguer des strates : du XV<sup>e</sup> siècle subsistent de nombreux manuscrits présentant des ais de bois couverts de cuir blanc ou teinté estampé de filets droits et obliques et décoré de temps à autres de quelques fers ; au XVII<sup>e</sup> siècle, des encadrements à froid agrémentés d'un décor de roulettes florales apparaissent régulièrement ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, les plats ne portent aucun décor et les dos sont ornés de fleurons dorés. Sous l'abbatiate de Nicolas Jacquet (1709-1741), les armoiries de l'abbé – un compas accompagné de trois étoiles – et sa devise *constanter ad astra* sont apposées sur les dos.

<sup>14</sup> Par exemple sur *Tabula generalis ac Mare magnum Scotice subtilitatis elaborata ab excellentissimo doctore Antonio de Fantis Tarvisino*, Venise, 1516 (J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. VIb) et sur *Richardus de Media Villa in quartum sententiarum theologicarum Petri Lombardi*, Lyon, S. Vincent, 1517 (*ibid.*, t. 2, pl. LXXX).

<sup>15</sup> *Ibid.*, t. 1, pl. VII reproduit la reliure du Cartulaire de l'abbaye conservé aux A.É.L. qui porte ce fer.

<sup>16</sup> Dans le *Passionnaire* copié par le moine Martin de Venne, LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 57, fol. 1v.

<sup>17</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 315.

<sup>18</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 294.

<sup>19</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 296, *Expositio in Epistolam Beati Pauli Apostoli ad Romanos. Per D. et Magistrum Guilielmum Fabritium Neomagiensem Lectorem Monasterii sancti Trudonis*, fol. 1 : *Scrisit hunc librum Fr Trudo Wittemius Cortenacensis et compegit anno 1591*. La reliure actuelle en parchemin souple a été réalisée au moyen d'un parchemin de récupération, mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse de la reliure initiale. La seconde mention figure sur le contreplat supérieur du ms. 74 de la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres de

l'Université de Liège : *F. Trudo Cortenacensis me uitur et scriptor et compactor meus est anno 1599 9/28*. Trudo a copié une édition imprimée du *De bello Trojano* de Dares Phrygius. Les plats originaux ornés d'un fer central en forme de losange et d'un fer de type aldin aux angles sont conservés. Le dos a été refait au XVIII<sup>e</sup> s. et porte les armes de l'abbé Maur Van der Heyden au troisième entre-nerfs.

<sup>20</sup> Les trois fleurons sont présents sur les mss LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 298, 302 (reproduit dans J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. VIII), 308 et sur un Graduel conservé au Provinciaal Museum voor Religieuze Kunst de Saint-Trond (voir la note qui lui est consacrée au ch. 2). Le fleuron aldin et la grande fleur de lys sont associés sur les mss LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 288, 300, 311 et 259. Le fleuron aldin et la petite fleur de lys se rencontrent sur les mss LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 286 et 259. Le fer aldin apparaît seul sur les mss 32, 74 et 282 de la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège et la grande fleur de lys figure seule sur les mss 30 et 310 de cette même bibliothèque.

<sup>21</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, mss 223 (?), 256, 284, 292, 294, 362 et 57. Ce dernier a fait l'objet d'une restauration au XX<sup>e</sup> siècle qui a cependant gardé des fragments d'entre-nerfs dont le premier aux armes de l'abbé. La liste est probablement plus longue, mais l'étiquette portant la cote des manuscrits se trouve généralement au premier entre-nerfs et cache souvent le fleuron sous-jacent. À signaler aussi une reliure conservée aux Archives de l'État à Hasselt sur un *Registrum stipale monasterii Sancti Trudonis, ordinis sancti Benedicti, de juribus, dominiis, documentis et bonis monasterium concorrentibus* (XVIII<sup>e</sup> s.) ornée sur les plats d'un fer ovale doré avec les armoiries de l'abbé et sa devise *In nomine Domini*. Elle est publiée par J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. IX. Une reliure semblable couvre les mss BRUXELLES, KBR, 20897-20898 et le *Psalterium monasticum*, Paris, Vve Chastelain, 1626 conservé au Conservatoire de Bruxelles.

<sup>22</sup> Les manuscrits concernés ont gardé leurs plats originaux et les dos sont ornés de fleurons dorés et des armes de l'abbé Van der Heyden au troisième entre-nerfs : LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, mss 30, 32, 39, 49, 74, 224, 283, 286, 316, 325.

<sup>23</sup> C. DENOËL, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège*, 2 vol., Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1970-1971, complété par : C. MORTIAUX-DENOËL, Le fonds des manuscrits de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège, I. Jusqu'à la vente de 1788, *Revue bénédictine*, t. 101, 1991, p. 154-191 et C. MORTIAUX-DENOËL et É. GUILLAUME, Le fonds des manuscrits de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège, II. Dispersion et localisation actuelle, *Ibid.*, t. 107, 1997, p. 352-380. À ce corpus, il faut ajouter quatre manuscrits récemment mis au jour par A.M. LUCAS et P.J. LUCAS, *Lost and found : Some manuscripts from Liege now in Maynooth*, *Scriptorium*, t. 58, 2004, p. 83-99.

Des noms de relieurs apparaissent dans les manuscrits lorsque Philippe d'Othée est chargé de la gestion de la bibliothèque, à partir de 1404. On ne peut pas pour autant en déduire qu'auparavant l'abbaye était dépourvue d'un atelier. Le *Liber Ordinarius* du XIII<sup>e</sup> siècle précise déjà, qu'en plus de sa charge, le chantre sera responsable du *scriptorium* et du soin des livres, c'est-à-dire de leur reliure et de leurs réparations<sup>24</sup>. Trois moines relieurs sont donc connus grâce aux annotations de Philippe d'Othée : Pierre de Winc<sup>25</sup>, Jean de Hodeige<sup>26</sup> et Arnold de Diest<sup>27</sup>. Il faudra ensuite attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour qu'un relieur soit à nouveau nommément désigné : Philippe Fisen, simple moine en 1708, chantre – et donc bibliothécaire – en 1721 et prieur en 1738. Seize *codices* portent cette inscription de sa main : *Hunc librum religavit d. Philippus Fisen hujus monasterii religiosus et cantor 1721*<sup>28</sup>. Ses reliures sont construites sur le même modèle : des plats sans décor et le dos orné de fleurons dorés et des armes de l'abbé Nicolas Jacquet.

### Les croisiers

L'Ordre des frères de la Sainte-Croix ou croisiers, fondé près de Huy au début du XIII<sup>e</sup> siècle, est un ordre lettré, les *Statuts* en font foi<sup>29</sup>. Trois de ses couvents sont situés dans la principauté : à Huy, la maison-mère, à Liège et à Maastricht. Ils possèdent tous trois un *scriptorium* et un atelier de reliure particulièrement actifs aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Des couvents de Huy et de Liège, 302 manuscrits et 61 incunables sont aujourd'hui répartis entre l'Université et le Grand Séminaire de Liège<sup>30</sup>. Une étude menée sur les exemplaires de l'Université a permis de constater que, sur les 172 volumes que celle-ci détient, cent volumes ont gardé au moins une partie de leur reliure originale : les plats de 62 d'entre eux ont conservé leur couvrure d'origine et 38 ont toujours leurs ais, soit nus, soit couverts d'un papier marbré du XIX<sup>e</sup> siècle ou d'un cuir moderne<sup>31</sup>.

Les registres de comptes des croisiers de Liège pour les années 1434-1454 notent des dépenses pour l'achat de peaux et de papier et, pour les années 1514-1525, des recettes pour la reliure de livres par le frère Jacques et le frère Jean de Cervo, connu par ailleurs comme scribe<sup>32</sup>.

Les croisiers de Huy et de Liège utilisent la même grammaire décorative. Des filets droits et

obliques déterminent un encadrement rectangulaire dans lequel s'inscrivent des losanges et des triangles, ornés ou non de fers<sup>33</sup>. Les motifs relevés dans l'un et l'autre atelier sont caractéristiques de l'époque : fleur de lys, rosace, fleurette, agneau pascal, aigle, pélican, dragon, etc. mais on constate que l'aigle bicéphale, le pélican et le dragon ne se retrouvent qu'à Huy tandis que la feuille de trèfle n'apparaît qu'à Liège.

### Les ateliers laïques

#### Avant l'introduction de l'imprimerie

Qui dit reliure médiévale pense presque automatiquement à des institutions religieuses et à une pratique liée à l'activité des *scriptoria*. Ces relieurs religieux ne sont évidemment pas seuls en activité. La création d'ateliers à but purement commercial s'inscrit naturellement dans l'activité de villes ou de bourgs importants, là où institutions civiles et religieuses doivent gérer avec méthode des biens immobiliers, des revenus divers considérables. D'où l'obligation de conserver une trace durable de leur administration consignée dans des recueils renouvelés d'année en année, utiles témoins de leur puissance économique. Il en est de même en ce qui concerne la conservation des actes publics et privés, des jugements des diverses cours de justice et de bien d'autres activités collectives ou individuelles. Par ailleurs, ces relieurs assurent la protection matérielle et l'aspect ornemental des bibliothèques que forment les institutions comme des particuliers, tels le mangon Masson Kokeaul, qui fait copier à son usage des textes historiques ou littéraires pour sa bibliothèque personnelle au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Une enquête réalisée aux Archives de l'État à Liège a permis de découvrir un nombre important de reliures médiévales des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, complètement ignorées jusqu'ici, riches d'enseignement pour l'histoire du livre à Liège. On y apprend que le papier et la reliure viennent d'une source généralement unique, les livres de comptes des collégiales et abbayes concernées mentionnant avec une grande constance des paiements faits *pro papiro et ligatura*, alors que sont plus rares les distinctions *pro papiro* et *pro ligatura*.

Des observations faites sur les documents originaux, il ressort clairement que le fournisseur effectue annuellement un achat important de papier revêtu d'un filigrane identique<sup>35</sup>. Il relie lui-même les registres pour les institutions qui forment sa clientèle.

<sup>24</sup> P. VOLK, Der *Liber Ordinarius* des lütticher Sint-Jakobsklosters, *Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens*, t. 10, 1923, p. 42-45.

<sup>25</sup> DARMSTADT, Universitäts- und Landesbibliothek, ms. 516, fol. de garde v, *Hunc librum emit nonnus Philipponis de Othey prior huius loci et frater Petrus de Winc ligavit anno domini M°CCCC°VII°. Orate pro ipsis.*

<sup>26</sup> DARMSTADT, Universitäts- und Landesbibliothek, ms. 15, fol. de garde r, *Hunc librum ligavit nonnus Johannes de Hodegia monachus sancti Jacobi anno domini M°CCCC°XVIII°.*

<sup>27</sup> GAND, Universiteitsbibliotheek, ms. 1086, fol. 445r, *Hanc summam Astensem emit nonnus Philippis de Othey prior sancti Jacobi leodiensis et folia, cum essent lacerata et advincem diseiuncta et plura deessent, fecit reparari et ligari anno domini M°CCCC°XX°quarto ligavitque eam nonnus Arnoldus de Dist, monachus sancti Jacobi. Orate pro ipsis.*

<sup>28</sup> DARMSTADT, Universitäts- und Landesbibliothek, mss 330 (fol. 3r), 502 (fol. 1r), 510 (fol. 1r), 511 (fol. 3r), 532 (fol. 3r), 716 (fol. 1r), 736 (fol. 1r), 756 (fol. 3r) ; HAEREN (Pays-Bas), Grand Séminaire, ms. 13 (fol. 1r, sans la date) ; LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Éiscopal, ms. 7 D 11 (fol. 1r) ; LONDRES, British Library, Add. mss 17743 (fol. 4r) et 20009 (fol. 3r, sans la date) ; LOUVAIN, K.U.Leuven, Centrale Bibliotheek, ms. G. 52 (disparu dans l'incendie de 1940) ; MAYNOOTH (Irlande), Russell Library, ms. RB 45 et RB 46 ; PARIS, École nationale des Beaux-Arts, Fonds Manson, n° 101 (fol. 1r).

<sup>29</sup> *Constitutiones Fratrum Ordinis S. Crucis. Distinctio prima*, cap. 16, *De levi culpa ; Distinctio II*, cap. 8, *De cellis*, cap. 9, *De itinerantibus*, éd. C.R. HERMANS, *Annales canoniconum regularium S. Augustini Ordinis S. Crucis*, t. 2, Bois-le-Duc, 1858, p. 43-45. Par exemple, des sanctions sont prévues pour le scribe négligent, pour le frère qui ne remet pas les livres à leur place ou celui qui dort pendant les lectures.

<sup>30</sup> L'Université possède 157 manuscrits et 15 incunables ; le Grand Séminaire, 145 manuscrits et 46 incunables. On sait, en outre, que le Grand Séminaire conserve 94 imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle de ces deux maisons. Voir J. GUSTIN, *Catalogue des imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle conservés à la bibliothèque du Séminaire de Liège*, Bruxelles, 1996.

<sup>31</sup> C. OPSOMER, Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse, p. 335-357.

<sup>32</sup> A.É.L., *Abbayes, prieurés et couvents, Croisiers de Liège, Registres aux recettes et dépenses*, 32, 1434-1454 et 33, 1514-1525.

<sup>33</sup> Voir, *infra*, not. 3 et 4.

<sup>34</sup> BRUXELLES, KBR, ms. 17290. Il s'agit ici de la chronique de Jean d'Outremeuse. On y trouve au verso du 4<sup>e</sup> feuillet cette mention *Sat esteit escript et copiet ensi que chi apres seirat declareit delle main Johan de Bokeleit cleric delle Magdelene sour Michoul al prayer et requeste de Masson Kokeaul li mangon citain de Liege en lan de grasse mille quatre cens XXIII commenchiert le XVIIe jour del mois de may.*

<sup>35</sup> En Italie, pour le XIV<sup>e</sup> siècle, à Troyes dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le filigrane identique révèle le recours à un moulin à papier unique.

Ceux-ci sont invariablement recouverts de veau fauve, souple, renforcé par des défets de papier ou de parchemin<sup>36</sup> et avec un décor qui se répète de livre en livre, présentant, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, quatre trilobes enserrés dans des filets triples. Ces motifs étant abandonnés dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, une décoration au cadre plus rectiligne reflète le goût du jour. Elle est agrémentée de motifs aux petits fers<sup>37</sup>. Pour ne citer que deux exemples, choisis entre beaucoup d'autres, deux fers, une aigle aux ailes éployées et un petit lapin apparaissent sur des registres de la fin du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle provenant des collégiales Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Denis et de la cathédrale (Saint-Materne)<sup>38</sup>.

Le décor se révèle proche des reliures connues de manuscrits littéraires ou liturgiques. Un bel exemple de cette proximité est fourni par un manuscrit offert aux croisiers de Liège par Guillaume de Wavre, chanoine de Saint-Paul, en 1457. Sa reliure n'a pas été réalisée au couvent des croisiers, mais bien par un relieur privé qui l'a orné notamment au moyen des fers au lapin et à l'aigle aux ailes éployées<sup>39</sup>. Il est à noter qu'un grand soin est apporté de manière constante à la décoration et à l'emplacement des petits fers qui sont insérés dans les croisillons de filets décoratifs.

Le nom du fournisseur est le plus souvent omis dans les comptes mais, par chance, il y a quelques exceptions. Ainsi, les comptes du mandé de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège mentionnent en 1357, 1366 et 1368 le nom de Jean Patue, relieur du registre. Il s'agit probablement d'un habitant de la paroisse Saint-Nicolas-au-Trez, Jean Patus de Trest, mentionné notamment dans des actes de 1351, 1352 et 1359<sup>40</sup>. Un peu plus tard, nous trouvons trace de Gérard Marticularius, mentionné lui aussi dans les comptes de la même collégiale Saint-Jean l'Évangéliste en 1389, 1399 et 1401<sup>41</sup>. Ce Gérard Marticularius n'hésite pas à signer ses reliures à l'aide d'un fer à son nom (*fig. 1*). D'autres relieurs médiévaux sont connus par ailleurs, tel Gerbelot *le relioir*, domicilié en 1294 dans la ruelle *deleis le Cresan* (Croissant)<sup>42</sup> ou Andrier Andricas, le scohier et *reloir* habitant dans la paroisse Saint-Servais, mentionné dans des actes de 1389 et 1404<sup>43</sup>.

Ce qui précède montre l'intérêt qu'il y aurait à dépouiller systématiquement les archives de l'évêché et de la principauté de Liège pour établir l'utile inventaire des relieurs (et aussi des copistes) dont certains séjournent temporairement à Liège, tel Olivier de Campo<sup>44</sup>, ou des Liégeois qui sont établis à l'étranger, comme Lambert Rait, chanoine de Notre-Dame à Anvers, qui lègue en 1456 son matériel de relieur à Pierre de Ligno (ou Raet), chapelain de la même église<sup>45</sup>.

### Introduction de l'imprimé

Dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la multiplication des livres par l'imprimerie et la nécessité de renouveler une part importante des bibliothèques ecclésiastiques et privées, détruites ou pillées lors du sac de Liège, favorisent l'importation de livres reliés ou « en blanc »<sup>46</sup>. Dans ce cas, le travail de reliure est effectué par des artisans locaux.

La comparaison avec les travaux effectués à l'extérieur donne des idées aux Liégeois qui n'hésitent pas à donner à leur production une couleur de nouveauté. C'est ainsi que l'on voit apparaître à Liège comme à Maastricht des reliures à plaque, illustrée des effigies de saint Lambert, de saint Servais ou de saint Jérôme. Si les plaques au saint Lambert et au saint Jérôme ont été utilisées pendant un très long laps de temps dans la capitale de la principauté, celle qui concerne saint Servais se retrouve un peu partout, à Liège comme dans la partie thioise du diocèse et à Maastricht même<sup>47</sup>. Peut-on en conclure que cet ornement est la propriété d'un atelier de Maastricht ? Il y a bel et bien une activité de reliure à Maastricht où séjourne, dans les années 1520-1530, le libraire anversois Adrien van den Berghe, bien connu pour son commerce de livres hérétiques ! Son activité de relieur semble avoir été une couverture intéressante pour ce futur martyr de la foi protestante, connu dans les archives de Maastricht sous le nom de *Adraen der boeckbenner & buyckervercouper*<sup>48</sup>. La chose se complique si on prend en compte l'existence au même moment d'un petit fer à l'effigie de saint Servais, présent à Liège, Maastricht et dans la région thioise. Il n'est pas interdit de penser que ce petit fer pourrait être une marque de fabrique de Vaes van der Hoven, le fondateur de la dynastie des Hovius, établi en Gérardrie<sup>49</sup>.

Au cours des années 1530 également apparaît une curieuse roulette où figure le perron liégeois, entouré de deux personnages nus, avec, à hauteur de la croix, les lettres L et G. Cette frise n'apparaît semble-t-il, que sur des reliures de registres<sup>50</sup>. Nous approchons de l'époque

<sup>36</sup> L'examen de ces documents indique invariablement l'origine liégeoise des textes de rebut, au nombre desquels se retrouvent paradoxalement des documents originaux, tel un acte en français établi au couvent des dominicains (date actuellement non déchiffrable). Cf. A.É.L., *Collégiales*, Sainte-Croix, 108 (reliure réalisée en 1381).

<sup>37</sup> Certains de ces fers sont utilisés pendant près d'un demi-siècle sans interruption.

<sup>38</sup> A.É.L., *Collégiales*, Saint-Pierre, 177, 183, 190, 191 ; *Saint-Martin*, 133 ; *Cathédrale*, Saint-Materne, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43 ; *Collégiales*, Saint-Denis, 194.

<sup>39</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 355, NICOLAS DE LYRE, *Expositio literalis super Psalterium*. Voir à ce propos C. OPSOMER, Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse, p. 340 n. 47.

<sup>40</sup> A.É.L., *Abbayes, prieurés et couvents*, Seraing-Val-Saint-Lambert, chartes 552 (en date du 13 décembre 1351), 555 (en date du 1<sup>er</sup> février 1352) et 598 (en date du 17 juillet 1359).

<sup>41</sup> Faut-il l'identifier avec ce Gérard de Paris qui figure avec Jean Patue en 1359 dans une charte du Val-Saint-Lambert ? *Ibid.*, charte 598, 27 juillet 1359.

<sup>42</sup> T. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 2<sup>e</sup> éd., t. 1, Bruxelles, 1976, p. 13 n. 15 et t. 7, p. 508 n. 599.

<sup>43</sup> Les renseignements concernant ce relieur sont un peu perdus dans des notes de T. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 5, p. 195 n. 452 et 454 et t. 10, p. 23 n. 48.

<sup>44</sup> Sur son séjour, voir L. HALKIN, *La maison des Bons-Enfants à Liège*, B.I.A.L., t. 64, 1940, p. 31-32.

<sup>45</sup> L. DE BURBURE, *La Musique à Anvers aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, t. 58, 1906, p. 125.

<sup>46</sup> Une partie importante des livres est acquise « en blanc » c'est-à-dire en feuilles non cousues, ce qui facilite les conditions de transport et réduit les frais.

<sup>47</sup> Voir à ce sujet J. KOLDEWEIJ, *Servatius in veelvoud en enkelvoud Maastrichtse boekbanden, miniaturen, pelgrimstekens en zegels, Als ich can. Liber Amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, éd. B. CARDON, J. VAN DER STOCK, D. VANWIJNSBERGHE, Louvain, 2002, p. 701-742. L'auteur y montre bien la complexité du problème en ce qui concerne l'identification du ou des ateliers qui ont utilisé les plaques et fers de ce type et leurs variantes.

<sup>48</sup> W. BAX, *Het protestantisme in het bisdom Luik en vooral te Maastricht 1505-1557*, t. 1, La Haye, 1937, p. 77, 79, 81-82, 84-85, 209 et 214.

<sup>49</sup> Van den Hoven est connu essentiellement pour son activité de libraire. Sa biographie, comme celle de ses descendants, établie par Thérèse Glorieux et Anne Rouzet est à revoir entièrement sur base des archives liégeoises. Il en est de même pour la plupart des libraires et imprimeurs liégeois.

<sup>50</sup> Un bon exemple est fourni par A.É.L., *Abbayes, prieurés et couvents*, Seraing-Val-Saint-Lambert, 422 (registre aux cens, rentes, tressens et revenus pour l'année 1530).



1 Reliure de registre avec marque de

Gérard Marticularius, XIV<sup>e</sup> s.

(A.É.L., Abbayes, prieurés et couvents,

Seraing-Val-Saint-Lambert, 84).

Reliure au chiffre épiscopal (plat supérieur) et aux armes de la cité de Liège (plat inférieur), XVII<sup>e</sup>s., sur : *Moyens et conditions à redresser le pont des Arches établis du temps des nobles seigneurs les bourguemaistres Fouillon et Beeckman, avec la suite et le compte final rendu l'an 1663*, Liège, van Milst, 1663 (Collection privée).

2 3



où le libraire Gérard de Viseit restaure et relie des archives pour la paroisse Saint-Jean-Baptiste et pour l'hospice Saint-Abraham<sup>51</sup>. D'autres noms apparaissent de manière sporadique au XVI<sup>e</sup> siècle, tel le libraire Paul de Beaufeu<sup>52</sup>, qui fournit un registre à l'église de Saint-Martin-en-Île en 1568<sup>53</sup>.

Plus intéressant est celui de Louis Elzevier, dont la présence à Liège a été révélée par Émile Fairon<sup>54</sup>. Époux d'une Liégeoise, Marie de Verdin, il est qualifié de librairier et capitaine de Liège dans un acte du 5 novembre 1569, par lequel il s'engage à fournir à un Hutois, Jean de Tileur, une quantité impressionnante d'ouvrages de piété. C'est en qualité d'intermédiaire et probablement de relieur qu'il agit ainsi. Émile Fairon pense qu'il a quitté la ville en 1570, mais en 1571, il demeure encore dans la paroisse de Saint-Pholien, où sa catholicité suscite le questionnement des enquêteurs de la prévôté<sup>55</sup>. Faut-il voir dans cette tracasserie le mobile de son départ à Wesel ?

Au même moment, Maastricht connaît le relieur Hendrick Peymans qui se montre partisan actif des idées calvinistes<sup>56</sup>. D'autres relieurs d'origine liégeoise choisissent l'exil, comme Henry Salt, qui s'établit à Londres vers 1541<sup>57</sup>, ou paient de leur vie leur attachement à la foi réformée comme Henry Siraffen, relieur originaire de Maastricht établi à Anvers et exécuté en 1566<sup>58</sup>.

À la fin du siècle, un relieur liégeois non encore identifié utilise une roulette signée I T. Il utilise cet élément pour orner des reliures de registres<sup>59</sup> mais il effectue des travaux plus considérables. Il est par ailleurs en possession des plaques au saint Lambert et au saint Jérôme, qu'il utilise pour renouveler les reliures des manuscrits de l'office commémoratif d'Érard de la Marck<sup>60</sup>.

Vers 1585 apparaît un autre librairier qui exerce lui aussi l'art du relieur. Il s'agit de Nicolas Engelbert, établi rue Sœurs de Hasque, où il demeure pendant toute sa carrière, pour y mourir, dans une situation matérielle apparemment dégradée, en 1634. Joseph Brassinne et Pierre Delrée, qui ne l'ont pas identifié, le nomment « le maître de 1608-1637<sup>61</sup> ». Il travaille pour les principales institutions liégeoises, dont les jésuites wallons. Il réalise ainsi pour eux de remarquables reliures de prix, dont celle offerte

<sup>51</sup> G. KURTH, La paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège, B.S.A.H.D.L., t. 14, 1905, p. 247-248. Joseph Brassinne attribue la découverte de ces textes à Léon Lahaye et, sans la moindre raison apparente, doute de son activité de relieur : « Tout porte d'ailleurs à croire que ce Gérard s'adressait à des spécialistes pour l'exécution des reliures qu'il procurait ainsi à ses clients. » (J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, p. 29-30).

<sup>52</sup> Concernant Paul de Beaufeu et ses descendants, voir le chap. consacré aux imprimeurs liégeois, p. 225.

<sup>53</sup> A.É.L., *Cures*, Liège-Saint-Martin-en-Île, 57, à la date.

<sup>54</sup> É. FAIRON, Louis Elzevier, citoyen de Liège, 1569-1570, C.A.P.L., t. 14, 1923, p. 7-12.

<sup>55</sup> A.É.L., *Diocèse*, Prévôté de Saint-Lambert, 13.

<sup>56</sup> Sur ses mésaventures, voir W. BAX, *Het protestantisme in het bisdom Luik*, t. 1, p. 138, 185 et 187.

<sup>57</sup> J. G. C. A. BRIELS, *Zuidnederlandse boekdrukkers en boekverkopers in de republiek der Verenigde Nederlanden omstreeks 1570-1630*, Nieuwkoop, 1974, p.13. Salt se dit originaire de Liège.

<sup>58</sup> « Arthur Siraffen est le seul de ces condamnés auquel la chronique d'Anvers consente à faire allusion. Il était, dit-elle, originaire du pays wallon et déjà avancé en âge. » C. RAHLENBECK, Notes sur les auteurs, les imprimeurs et les distributeurs des pamphlets politiques et religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, *Bulletin du Bibliophile belge*, t. 8, 1862, p. 106-109.

<sup>59</sup> La roulette signée se retrouve notamment sur le registre aux Cens et rentes de Piron de Glen, brasseur et ses enfants, 1598-1599 (A.É.L., *Fonds des Familles*, de Bonhomme, 53). Voir aussi A.É.L., *Collégiales*, Saint-Martin, supplément, 426.

<sup>60</sup> C'est donc à tort que Goldsmith et Brassinne ont considéré que ces reliures étaient contemporaines du manuscrit. Elles se trouvent actuellement à la British Library, Add. ms. 56251, mss Egerton 3311 et 3312.

<sup>61</sup> Dernier état de la question dans P. DELRÉE, Contribution à l'histoire de la reliure liégeoise, p. 148-149 avec référence à J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, p. 31-32, pl. XLV, XLV bis et XLVI. Ce dernier reproduit (t. 1, pl. 47) une plaque signée N. ENGILBERT.



4 Reliure aux armes de Gerard Sany, abbé de Saint-Laurent, XVII<sup>e</sup> s., sur : PANORMITAIN, *Tertia super secundo decretalium*, Lyon, Gryphius, 1531 (Liège, Bibliothèque du Séminaire Éiscopal, 23 A 21).



5 Reliure aux armes de Guillaume Natalis, abbé de Saint-Laurent, XVII<sup>e</sup> s., sur : P. BELLUGA, *Speculum principum*, Bruxelles, François Vivien, 1655 (Liège, Bibliothèque du Séminaire Éiscopal, 22 E 42).



6 Reliure aux armes de Henry Loyens, abbé de Saint-Laurent, XVII<sup>e</sup> s., sur : A. ESCOBAR, *De Pontificia et regia jurisdictione*, Madrid, Joannes Sanchez, 1643 (Liège, Bibliothèque du Séminaire Éiscopal, 25 J 20).

en 1607 à Sébastien Laruelle est l'une des plus intéressantes<sup>62</sup>. Il travaille par ailleurs pour les croisiers de Liège<sup>63</sup> et pour de riches particuliers. Pour la famille Curtius, il réalise une splendide reliure de vélin qui orne aujourd'hui encore la *Playe sanglante* que publie Léonard Streel en 1629 pour perpétuer la mémoire du jeune François Curtius<sup>64</sup>. Son œuvre la plus importante est incontestablement la restauration de la reliure qui orne l'*Évangéliaire de Notger*. Après sa mort, son matériel sera utilisé par un relieur non encore identifié. On doit à celui-ci nombre de reliures de prix<sup>65</sup> mais aussi la reliure au chiffre épiscopal qui orne souvent les *Moyens et conditions à redresser le pont des Arches établis du temps des nobles seigneurs les bourguemaistres Fouillon et Beeckman, avec la suite et le compte final rendu l'an 1663*<sup>66</sup> (fig. 2 et 3). Il apparaît encore en 1676 dans l'exemplaire du *Discours de droit moral et politique* de Gratii, relié au chiffre de Maximilien-Henri de Bavière<sup>67</sup>, avec, aux angles, les fers ornés que l'on trouve en premier lieu dans le livre de prix de Sébastien Laruelle.

Qui fut le maître de Jean Lebailly qui reçoit à Paris, à Liège et à Gand sa formation de relieur avant de s'établir à Lille<sup>68</sup>? Nous ignorons tout autant qui sont les artisans à qui on doit les reliures armoriées ou personnalisées des Chapeaville<sup>69</sup>, des Méan<sup>70</sup>, des Sany (fig. 4), des Natalis (fig. 5), des Loyens (fig. 6), des Suys<sup>71</sup> et d'autres. Tous ne sont pas liégeois. C'est en Allemagne que Philippe de la Marck fait relier son exemplaire du *Fünffter Theil der orientalischen Indien* édité par Théodore de Bry en 1601<sup>72</sup>. On peut considérer que sont de facture italienne les reliures armoriées en vélin du protonotaire apostolique Cornelius Hendrik Motmans (1589-1633)<sup>73</sup>. La question d'attribution doit être également posée en ce qui

capucins poètes, *Bulletin du Bibliophile belge*, t. 10, 1864, p. 371-382.

<sup>62</sup> Sur de tels documents, voir la dernière étude en date, par J.-J. VAN ORMELINGEN, Fers à relier inédits aux armes de la cité de Liège, *B.S.B.L.*, t. 23, 1997, p. 241-248.

<sup>63</sup> Liège, van Milst, 1663, in-4°.

<sup>64</sup> M. DE GRATI, *Discours de droit moral et politique qui peut servir de remede tant contre la peste des villes et estats que contre celle de l'ame et du corps divisé en trois parties*, Liège, Jean Mathias Hovius, 1676 (Liège, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 577D).

<sup>65</sup> F. BARBIER, *Lumières du Nord. Imprimeurs, libraires et «gens du livre» dans le Nord au XVII<sup>e</sup> siècle (1701-1789)*, Paris, 2002, p. 350.

<sup>66</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 85D.

<sup>67</sup> Voir chap. 22, fig. 3.

<sup>68</sup> Voir chap. 22, fig. 4.

<sup>69</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 799C. Voir chap. 22, fig. 7.

<sup>70</sup> LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 354B. Autre reliure de même type, *idem*, XV.131.3.

<sup>62</sup> Voir not. 6, *infra*.

<sup>63</sup> Voir not. 7, *infra*.

<sup>64</sup> *La playe sanglante estanchee ou les aggrables memoires de Pierre François Curtius fils unique ensépulturé dans l'Eglise des Capucins de Liege le 15 décembre 1629*, Liège, L. Streel, 1629, in-4°. Sur ce texte curieux et de belle tenue, voir [P. LOUMYER], Deux



7 Élément en argent sur reliure de velours rouge, XVIII<sup>e</sup> s., sur : *Livre aux reliefs de Jean-Louis de Grady*, 1752-1753  
(LIÈGE, Grand Curtius, Département des Arts décoratifs, Inv. 11.128).



**8** Deux reliures liégeoises en plein maroquin rouge ornées aux petits fers, rehaussées par des éléments identiques d'argent, XVIII<sup>e</sup> s.  
(Collection privée).

concerne l'exemplaire du traité de l'astrolabe de Stempel et Zeelst aux armes de l'archiduc Maximilien d'Autriche<sup>74</sup>.

Le 5 novembre 1670, les directeurs du chapitre de Saint-Lambert font commander d'un armorial aujourd'hui perdu au libraire Théodore Grison. La ligature et la ferronnerie sont estimées à la somme de 12 florins<sup>75</sup>. Juré du métier des corduaniers, Léonard Defrance, ancêtre du peintre, touche la somme modeste de 6 florins pour la ligature et couverture de 300 factums rédigés contre les bourgmestres d'Ans et Plenevaux<sup>76</sup>. Le libraire-imprimeur Daniel Moumal est qualifié de « lieu de livres » dans la capitulation de 1689<sup>77</sup>.

De son côté, Cornelis, qui semble avoir été formé chez G. H. de Streel, emporte un marché important, celui de la reliure de l'ensemble des papiers et registres de la Maison de Miséricorde. Ses œuvres sont ornées d'une jolie roulette qu'animent les figures d'un chien courant et d'un oiseau. Nous ne savons par ailleurs rien des œuvres de François Auverck ou de Joseph Bronckart, qui figurent dans la capitulation de 1736 au titre de relieurs. La famille Counotte est bien connue, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup>, pour son commerce de papeterie, de reliure et pour l'impression de petits ouvrages de piété, ainsi que de cartes à jouer. Une étiquette caractérise ses reliures de registre<sup>78</sup>. Il en est de même pour les Loncin<sup>79</sup>.

Au retour de son séjour en France, Joseph-Clément de Bavière est suivi de son relieur, Antoine Wilmet, personnage turbulent qui semble vouloir généraliser à Liège le goût du beau livre. Aucun travail de reliure ne peut lui être attribué à ce jour, la reliure du missel princier ayant été réalisée à Paris<sup>80</sup>, alors que celle qui orne son exemplaire de l'*Historia de rebus in Galliis gestis* de Dondinus doit être probablement attribuée à un atelier allemand, rhénan ou bavarois<sup>81</sup>. Notons sans plus qu'il a suffisamment de travail pour engager un apprenti, Henri Arnoldy<sup>82</sup>.

Libraire et imprimeur de son état, Barthélémy Collette se livre aussi à des travaux de reliure et forme des apprentis<sup>83</sup>. On doit au talent de son fils une fort intéressante reliure réalisée pour l'abbaye de Stavelot-Malmedy et revêtue de sa signature : *BARTHOLOME COLLETTE LEOD LIGAVIT ANNO MDCCCLV* ainsi que celle du cuvrier qui a terminé le travail : *PASKASI WERQUE AERE DECORAVIT*<sup>84</sup>.

Joseph Brassinne attribue à l'officine de Henri Hoyoux, lointain descendant de Vaes van der Hoven, une reliure de registre en maroquin<sup>85</sup>. Georges Colin a étudié avec

*Coloniensis, ducis Bavaria &c studio vero, & industria D. Gerardi Stempelii Goudani & M. Adriani Zelstii in lucem jam primum emissa, Liège, Christian Ouwerx, 1602, in-4°* (Liège, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 394B).

<sup>75</sup> T. GOBERT, L'imprimerie à Liège sous l'Ancien Régime, B.I.A.L., t. 47, 1922, p. 114. Gobert confond ici le présent ouvrage et le calendrier de la cathédrale.

<sup>76</sup> A.É.L., *Cathédrale*, Conclusions capitulaires, 56, à la date du 6 novembre 1682.

<sup>77</sup> T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. 3, p. 52.

<sup>78</sup> A.É.L., *Collégiales*, Saint-Martin, 85 (registre contenant des listes de chanoines et bénéficiers, les serments prêtés, les droits de réceptions, la liste des anniversaires et fondations, 1739-1780).

<sup>79</sup> Loncin, à la botte d'or rue du Pont. Voir notamment A.É.L., *Fonds des Entreprises*, Banque Sauvage-Vercour à Liège, 71-73.

<sup>80</sup> Voir not. 6.

<sup>81</sup> C. SORGELOOS, *Quatre siècles de reliure en Belgique, 1500-1900*, t. 2, Bruxelles, 1993, n° 41.

<sup>82</sup> A.É.L., *Fonds des Notaires*, Laruelle, F.B., 11 décembre 1718. Arnoldy devra travailler à l'art d'imprimerie et reliure et rendre tous services annexes à ladit arte.

<sup>83</sup> Il forme notamment l'imprimeur montois Henri Bottin. Voir É. PONCELET, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 119-123.

<sup>84</sup> Le Missel est actuellement conservé au Trésor de la cathédrale de Malmedy.

<sup>85</sup> *L'Art de l'Ancien Pays de Liège et des anciens Arts wallons*, cat. exp., Liège, 1930, n° 1301 : « Reliure en maroquin rouge ; dos à compartiments très ornés de fleurons et d'écoinçons genre hollandais ; plats à filets et fleurons aux angles. Registre de papier blanc utilisé

<sup>74</sup> G. STEMPEL et A. ZEELST, *Utriusque Astrolabii tam particularis quam universalis fabrica et usus sine ullius retis, aut dorsi adminiculo, auctoritate, auspiciis et impensis serenissimi principis Ernesti Electoris*



**9 10** Reliure signée par Guillaume Cousin, XVIII<sup>e</sup>s., sur : A. LENS, *Le costume ou essai sur les habillements et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité*, Liège, J.F. Bassompierre, Imprimeur de son Altesse, 1776 (Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine, 4994).

465

acuité diverses factures établies au nom de la famille de Lannoy-Clervaux par des relieurs jusque-là fort oubliés : Gilles Binon ou Benon, Demazeau, Michel Putman, Stephany<sup>86</sup>. À ces noms, on peut ajouter Jean Delpot, présent dans la capitulation de 1762<sup>87</sup>, M. Dorée, relieur de livres dans le quartier de Saint-Pierre en 1791<sup>88</sup>, Lambert-Joseph Demany, né vers 1740, imprimeur libraire, collectionneur du lotto de la principauté de Liège<sup>89</sup>. Par ailleurs dans la série des *Quatre siècles de reliure en Belgique. 1500-1900*, Claude Sorgeloos a décrit avec un soin remarquable nombre de reliures liégeoises de qualité, hélas restées anonymes<sup>90</sup>.

Les livres de métiers offerts aux fils des bourgmestres de Liège nés pendant la législation du père ont été étudiés au chapitre 15. Ils sont souvent recouverts de reliures somptueuses (fig. 7). Les reliures d'almanachs sont aussi une spécialité liégeoise traitée au chapitre 19 relatif à ces objets particuliers. Certains ouvrages de piété sont plus ou moins artistiquement enrichis d'éléments en argent (fig. 8)<sup>91</sup>.

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille Cousin, établie dans la rue Lulay des fevres, se met au goût du jour. La reliure de veau jaillé entre dans ses spécialités. Les Cousin n'hésitent pas dès lors à donner un label de qua-

lité à leur production en apposant leur signature dorée en queue (fig. 9 et 10). Pierre Delrée voyait dans son exemplaire d'André Lens, *Le costume ou essai sur les habillements et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvé par les monuments*, imprimé par Bassompierre en 1776, signée Guillaume Cousin, le seul exemple de reliure signée antérieure à la Révolution<sup>92</sup>. Nous avons vu qu'il n'en est rien. Ce que Pierre Delrée ignorait, par contre, c'est qu'un autre membre de la famille, Jean-Marie Cousin, procédait de même<sup>93</sup>. Ces habiles ouvriers du livre ouvrent la voie aux excellents relieurs liégeois qui ont signé leurs œuvres avec une légitime fierté depuis la période romantique jusqu'à nos jours.

Carmélia OPSOMER et Pierre-M. GASON

pour y inscrire le catalogue de la bibliothèque de Clerx (début du XVIII<sup>e</sup> siècle). Il paraît sortir de la boutique de Henry Hoyoux, M. L. Ophoven. »

<sup>86</sup> G. COLIN, Factures de relieurs liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Le Livre et l'Estampe*, t. 35, n° 130, 1988, p. 157-170.

<sup>87</sup> A.É.L., *Capitations*, 89, Sainte-Aldegonde, 1762, fol. 23r.

<sup>88</sup> A. DELVAUX DE FENFFE, *Liège. Quelques Transformations. Visages du passé*, Liège, s. d., p. 6.

<sup>89</sup> À son sujet voir notamment A.É.L., *Fonds des Familles, Fonds Ouwerx*, 1, *passim*. Une reliure de sa façon est reproduite dans C. SORGELOOS, *Quatre siècles de reliure en Belgique*, t. 1, n° 74.

<sup>90</sup> Nous ne ferons pas ici la longue énumération des nombreuses expositions qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, ont fait la part belle aux productions liégeoises.

<sup>91</sup> Dernier état de la question dans J. CARTUYVELS, *Fermoirs d'argent et garnitures de reliures aux poinçons de Liège*, B.S.B.L., t. 23, 1997, p. 276 (avec bibliographie des études antérieures).

<sup>92</sup> P. DELRÉE, Contribution à l'histoire de la reliure liégeoise, p. 152-153. Ce témoin précieux est rentré récemment dans les collections de la ville de Liège.

<sup>93</sup> C. SORGELOOS, *Quatre siècles de reliure en Belgique*, t. 2, n° 52.



notice 1

« Évangéliaire » dit de Notger, fin du IX<sup>e</sup> ou début du X<sup>e</sup> siècle.

300 x 240 mm.

Sur : évangiles, début IX<sup>e</sup> s.

Liège, Grand Curtius, Département d'Art religieux et d'Art mosan, Inv. 12/1.

À L'IMPECCABLE UNITÉ DE STYLE DE LA VIERGE DITE DE DOM Rupert ou des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, la reliure de l'évangéliaire dit de Notger oppose une étonnante diversité de matières et de formes qui lui confère, grâce à un mélange subtil, une place de premier rang dans le domaine des chefs-d'œuvre incontestés de la reliure médiévale « mosane », voire européenne.

Un ivoire réalisé pour le compte du fondateur de la principauté entre 972 et 1008 est encadré par huit émaux mosans figurés de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Les quatre écoinçons représentent les quatre fleuves du paradis (Fison, Géon, Tigre et Euphrate). Les quatre émaux triangulaires qui bordent l'ivoire figurent la force (*fortitudo*), la justice (*justitia*) et la tempérance (*temperentia*). Le quatrième, une figure à mi-corps, est dému-

d'inscription. Ces éléments sont unis par huit mandorles de métal doré et ciselé de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle.

Dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, le relieur liégeois Nicolas Engelbert († 1634) restaure l'ensemble avec respect, couvrant d'un cuir fauve le dos et les ais de bois anciens, signant sa production par la présence d'une crucifixion dorée frappée au centre du plat inférieur, sobrement décoré de motifs répétés et de filets à froid. Il termine son travail en entourant les plats au moyen d'une bordure de laiton, perlée sur le plat supérieur et taillée en chevrons aux contreplats. Cette bordure supporte deux fermoirs en laiton, d'une facture discrète, ainsi que deux boulons au plat inférieur. Le relieur a respecté la taille antérieure de l'ensemble.

Le changement le plus important qu'il apporte consiste à rogner partiellement les marges du manuscrit, peut-être pour masquer des traces d'humidité anciennes. Ce remaniement lui permet de ciseler les tranches avant de les dorer.

II Plat supérieur de l'« Évangéliaire » dit de Notger, fin du IX<sup>e</sup> ou début du X<sup>e</sup> siècle (Liège, Grand Curtius, Département d'Art religieux et d'Art mosan, Inv. 12/1).

Cette décoration, créée au cours des siècles, met admirablement en valeur l'ivoire de Notger. On y voit un personnage (prélat ou personnage biblique ?) habillé à l'antique, quittant son siège et, faisant face à un oratoire, s'agenouillant sous la figure monumentale du Christ en gloire, dans une mandorle, entouré des quatre animaux qui symbolisent les évangélistes : le lion, l'aigle, le bœuf et l'ange.

L'ivoire porte, sur une bande d'encadrement ornée aux angles de motifs végétaux, l'inscription votive *ENEGO NOTKERUS PECCATI PONDERE PRESSUS AD TE FLECTO GENUI QUI TERRES OMNIA NUTU.* (Et moi, Notkerus, pressé par le poids du péché, je fléchis le genou devant toi, qui d'un signe de tête, effraies tout.)

La plus ancienne description connue de la reliure est celle que rédige le baron de Crassier en 1715 à l'intention du bénédictin parisien Bernard de Montfaucon qui la reproduit *in extenso* dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum* éditée à Paris en 1739.

Conservé par le chapitre de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste depuis une date immémoriale et considéré comme un don du prince-évêque Notger, fondateur de cette institution où il est enterré, le précieux manuscrit fut offert en 1715 au baron de Crassier pour services rendus. À la vente de sa bibliothèque, en 1755, il fut adjugé au chanoine David dont les livres furent mis aux enchères en 1801. À cette date, le manuscrit rentre dans la collection Sacré où il est conservé jusqu'au moment où le fils de l'acquéreur en fait don à la ville de Liège. Il est à cette époque placé dans un boîtier de chagrin noir orné à froid, avec une inscription latine en lettres gothiques relative à la possession du manuscrit par Notger.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce monument précieux a posé de nombreux et très délicats problèmes aux spécialistes. Dans sa correspondance avec le baron de Crassier, Bernard de Monfaucon s'interroge à juste titre sur la datation du manuscrit.

Concernant l'ivoire, de Crassier ouvre le débat, aujourd'hui conclu négativement, sur la relation entre le personnage agenouillé et un Notger repentant après la prise de la place forte de Chèvremont. Au fur et à mesure des études se multiplient les interrogations sur l'identification du personnage agenouillé et nimbé, sur le passage biblique à l'origine du modèle iconographique, sur l'authenticité de l'inscription, sur l'identification du sculpteur, voire sur la possible réalisation d'un faux, au XII<sup>e</sup> siècle. La liste n'est pas exhaustive et les meilleurs spécialistes, J. Fiess, M. Laurent, J. Stiennon, A. Goldschmidt, C. Nordenfalk, J. Philippe, A. Grabar, A. Boutemy, J. Lejeune, P. Colman et B. Lhoist, P. Stiennon, P. George, J.-P. Delville, A. Lemeunier et d'autres ont précédé, complété ou amendé l'étude aujourd'hui largement dépassée consacrée à l'évangéliaire par J. Philippe en 1956.

Sur un seul point, tous tombent d'accord sans exception : nous sommes ici en présence d'un des plus parfaits témoins de la reliure médiévale.

467

P.-M.G.

## Bibliographie :

- B. DE MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, t. 1, Paris, 1739, p. 603-607 ; U. CAPITAINE, Correspondance de Bernard de Montfaucon avec le baron G. de Crassier, *B.I.A.L.*, t. 2, 1854, p. 356-357 ; G. KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, t. 1, Paris-Bruxelles-Liège, 1905, p. 154, 327-329, 353-354 ; J. HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2<sup>e</sup> éd., Bruges, 1890, p. 17-18 ; M. LAURENT, *Les ivoires prégothiques conservés en Belgique*, Bruxelles, 1912, p. 67-75 (réédition de l'article paru dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. 25, 1911) ; A. GOLDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser, VIII.-XI. Jahrhundert*, t. 2, Berlin, 1918, p. 5-8 et 27 ; J. LEJEUNE, À propos de l'art mosan et des ivoires liégeois, *Anciens Pays et Assemblées d'États*, t. 8, 1955, p. 87-157 ; J. PHILIPPE, *L'évangéliaire de Notger et la chronologie de l'art mosan des époques pré-romane et romane*, Bruxelles, 1956 ; F. MASAI, compte rendu de J. PHILIPPE, *L'évangéliaire de Notger et la chronologie de l'art mosan des époques pré-romane et romane*, Bruxelles, 1956, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 56, 1958, p. 1389-1391 ; A. BOUTEMY, Nouvelles réflexions sur les Évangiles de Notger, l'activité du scriptorium de Stavelot aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales. XXXVI<sup>e</sup> session, Congrès de Gand, 12-15 avril 1955*, 2<sup>e</sup> part, *Communications*, Gand, 1956, p. 495 ; S. COLLON-GEVAERT, Notger de Liège et saint Bernward de Hildesheim. À propos d'un ivoire et d'une miniature, *Studien zur Buchmalerei und Goldschmiedekunst des Mittelalters*, Marbourg, 1967, p. 27-31 ; J. J. M. TIMMERS, *De Kunst van het Maasland*, Assen, 1971, *passim* ; Rhin-Meuse. Art et civilisation 800-1400, cat. exp., Cologne-Bruxelles, 1972, n° F 9 et G 19 ; J. J. MURPHY, *Ivoires of eleventh century Liege*, Ann Arbor, 1979, p. 15-31 et *passim* ; P. STIENNON, L'ivoire de Notger et la fondation de la collégiale Saint-Jean (nouvelles hypothèses), *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège*, cat. exp., Liège, 1982, p. 33-41 ; P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, Recherches sur deux chefs-d'œuvre du patrimoine artistique liégeois : l'Ivoire dit de Notger et les Fonts baptismaux dits de Renier de Huy, *Aachener Kunßblätter*, t. 52, 1984, p. 57-186 ; J. PHILIPPE, Art mosan et art byzantin. À propos de l'ivoire de Notger et des fonts baptismaux mosans du XII<sup>e</sup> siècle de Liège, *Aachener Kunßblätter*, t. 53, 1985, p. 77-80-83 ; P. COLMAN, Recherches complémentaires sur l'ivoire de Notger, *Actes du 4<sup>e</sup> Congrès de l'association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique*, Liège, 1995, p. 69 ; G. WEBER, L. MARTINOT, J. GUILLAUME et P. GEORGE, Archéométrie et orfèvrerie mosane : émaux du musée Curtius sous l'œil du cyclotron, *B.I.A.L.*, t. 112, 2001-2002, p. 151-185 ; J.-P. DELVILLE, L'ivoire de l'évangéliaire de Notger, *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe*, sous la dir. de J.-P. DELVILLE, J.-L. KUPPER et M. LAFFINEUR-CRÉPIN, Liège, 2008, p. 74-81 ; P. COLMAN et A. LEMEUNIER, Datation des plaquettes gravées de style gothique incorporées dans la reliure de l'Évangéliaire de Notger (Musées d'archéologie et des arts décoratifs de Liège), à paraître.



- 12** Ivoire dit des trois résurrections,  
ca 1030  
(LIÈGE, Trésor de la cathédrale  
Saint-Paul, Inv. T9).

## notice 2

Ivoire dit des trois résurrections, ivoire, ca 1030.

178 x 110 mm.

Sur : évangéliaire du XI<sup>e</sup> siècle.

Cadre en argent ciselé, orfèvre liégeois Pierre-Denis Delincé, début XIX<sup>e</sup> siècle.

LIÈGE, Trésor de la cathédrale Saint-Paul, Inv. T9.

LA PLAQUE EN IVOIRE DES TROIS RÉSURRECTIONS, QUI ORNAIT jusqu'en 1926 une belle reliure, probablement orfèvrée, d'un évangéliaire du XI<sup>e</sup> siècle conservé au Trésor, est l'élément central décoratif et iconographique du plat supérieur de cette reliure. Son encadrement d'acanthes, très en faveur à l'époque, est peint comme le fond de couleur bleue, du lapis-lazuli entre autres, dont subsistent d'infimes vestiges.

Cet ivoire, comme celui de la crucifixion du Trésor de Tongres, appartient au groupe des ivoires liégeois à petites figures qui témoignent de l'intérêt porté à l'ivoirerie en pays mosan, très belle expression de l'art ottonien (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle).

En registres superposés, de haut en bas, en bouystrophédon, et selon le récit évangélique, le Christ suivi de ses apôtres ressuscite la fille de Jaire (Mc 5, 21-43 et par.), le fils de la veuve de Naïm (Lc 7,11-17) et Lazare (Jn 11,1-44), le frère de Marthe et Marie.

Les trois compositions couvrent tout l'espace disponible et les personnages se présentent dans des simulacres d'architecture romane, sur un sol onduleux, animé de végétaux, un arbuste sinuex séparant le Christ de la famille de Lazare.

Le style mosan est décelable dans les silhouettes gracieuses et souples, les visages au cou long et fin, les chevelures torsadées des femmes et les barbes touffues des hommes. Les drapés fluides dissimulent subtilement les corps menus et élancés. Tous ces caractères comme les attitudes rete-

nues, empreintes d'humilité des personnages, exprimés en petit format, n'annoncent-ils pas un siècle plus tard le style des célèbres fonts baptismaux de Saint-Barthélemy qui en sont la continuité et l'épanouissement ?

L'ivoire a fait l'objet d'un traitement de restauration à l'IRPA par Dominique Dustin. L'examen des couches picturales s'est fait uniquement sous loupe binoculaire. Aucune « fenêtre » n'a été ouverte, les bords de lacune suffisaient et l'examen s'est fait tout au long du traitement de conservation. Sur l'ensemble du feuillet ont été relevés sur les carnations des restes de polychromie, soit des lèvres colorées, soit des teintes chaires. Quelques restes de polychromie, également sur les chevelures : elles sont dorées pour Jésus et de différents bruns pour les personnages nu-tête. A été également découverte une même sous-couche de teinte gris beige, granuleuse et contenant de gros pigments. Cette sous-couche semble être aqueuse pour la partie centrale du feuillet et huileuse pour le cadre de feuilles d'acanthe. L'intervention principale ne s'est faite que sur le feuillet d'ivoire. L'état de surface de l'ivoire était tel qu'il fallait le soigner ; ses restes de polychromie tombaient. D'anciennes « restaurations » avaient laissé des traces très visibles, de longues coulées brunes étaient visibles sur les éléments ajoutés. De plus, un encrassement assez important ne permettait plus de lire l'objet et surtout d'en voir les restes picturaux. Le choix des fixatifs pour ce genre de problème est assez limité, nous avons recherché dans la gamme des fixatifs naturels et synthétiques. Les deux traitements, nettoyage et fixage, ont été effectués simultanément, suivant les zones à fixer et les zones à nettoyer.

F.P.-H.

## Bibliographie :

- P. COLMAN, *Le trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège*, 2<sup>e</sup> éd., Liège, 1981, p. 41 ; R. DIDIER, Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège, *Art du laiton - Dinanderie*, Namur, 2005, p. 55 et 59 ; J.-C. GHISLAIN, Les ivoires mosans et romans dans le diocèse de Liège, *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté*, Liège, 2000, p. 124-130 ; *Trésors de cathédrales d'Europe. Liège à Beaune*, cat. exp., Paris, 2005, p. 86-87 (P. GEORGE) ; ID., Drei Auferweckungsszenen, *Canossa 1077. Erschütterung der Welt. Geschichte, Kunst und Kultur am Aufgang der Romanik*, éd. C. STIEGEMANN et M. WEMHOFF, t. 2, cat. exp., Munich, 2006, p. 348-350, n° 453 ; D. OTJACQUES-DUSTIN, Notice sur les observations techniques et le traitement de conservation-restauration à l'IRPA de l'ivoire dit des trois résurrections, *Bloc-Notes. Périodique trimestriel du Trésor de la Cathédrale de Liège*, 2008 et B.S.R.L.V.L., à paraître.



notice 3

Reliure mosane en veau brun estampée à froid, XIV<sup>e</sup> (1366)-XV<sup>e</sup> siècle.

295 x 220 mm.

Sur : ms. composite décrit *infra*.

Provenance : couvent des croisiers de Huy.

Liège, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 114.

CETTE RELIURE EST CARACTÉRISTIQUE DE L'ATELIER DES CROISIERS de Huy. Un encadrement de filets droits traversé de diagonales détermine des losanges et des triangles dans lesquels des fers ont été poussés à froid. Six fers ont été utilisés : un fer carré en pointe avec une aigle bicéphale aux ailes éployées surmontée d'une fleur de lys ; un fer carré donnant un agneau pascal se retournant vers sa bannière ; un autre avec un lion passant ; un petit fer carré portant une fleur de lys posée en pointe ; un autre donnant deux oiseaux qui se retournent pour becquer une fleur ; un autre encore portant un écureuil. Le dos à quatre nerfs doubles est couvert d'une basane brune, vestige d'une restauration ancienne. Les contre-gardes en parchemin et en papier sont de récupération. Au centre du plat supérieur subsistent les deux tenons de laiton sur lesquels les fermoirs venaient se fixer.

13 Reliure mosane en veau brun estampée à froid, XV<sup>e</sup> s., sur : ms. composite, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. (Liège, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 114).

Le plat supérieur porte une étiquette en parchemin avec le titre *Job. Buridani super phisicam cum aliis* et une étiquette en papier portant la cote « I 21 » assignée au manuscrit dans la bibliothèque du couvent.

Ce recueil – papier, 1 + 276 ff., copié par plusieurs mains du XIV<sup>e</sup> siècle et une main du XV<sup>e</sup> siècle – groupe des cours de philosophie du XIV<sup>e</sup> siècle : JEAN BURIDAN, *Quaestiones super libros Phisicorum* (ff. 2-112), GÉRARD DE KALKAR, *Quaestiones primi libri de anima* (ff. 113-131v), *Super secundum librum de anima* (ff. 132-171v), *De anima* (ff. 173-184), un traité de physique (ff. 185-192), JEAN BURIDAN, *Tractatus de consequentiis* (ff. 193-203v), *Tractatus de consequentiis* (ff. 205-252v), et des textes du XV<sup>e</sup> siècle relatifs à la grammaire : *Composita verborum cum glosa* (ff. 253-261), *Composita verborum. Asipo* (ff. 263v-272v), *Verba deponentia. Vescor* (ff. 272v-275). D'après les *incipit* (fol. 2) et *explicit* (fol. 111) du premier texte, il apparaît que celui-ci est la mise par écrit du cours que Buridan lui-même a prononcé à la Sorbonne en 1366. Il s'agit peut-être de son dernier cours car il est décédé peu après.

C.O.

Bibliographie :

J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pl. XV ; C. OPSOMER, Le *codex miscellaneus* chez les frères croisiers.

Technique de copie et vie spirituelle (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles), *Segno e Testo*, t. 2, 2004, p. 440-442 ; Id., Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse. L'activité des croisiers de Huy et de Liège à la fin du Moyen Âge, *La reliure médiévale*.

Pour une description normalisée. *Actes du colloque international*, Paris, 22-24 mai 2003, éd. G. LANOE et G. GRAND, Turnhout, 2008, p. 335-357.

Reliure mosane en agneau mègissé sur  
ais de chêne estampé à froid, XVI<sup>e</sup> s.  
sur : ms. composite, XVI<sup>e</sup> s. (1503)  
(LIÈGE, Université, Bibliothèque générale  
de Philosophie et Lettres, ms. 46).

14



471

## notice 4

Reliure mosane en agneau mègissé sur ais de chêne estampé à froid,  
XVI<sup>e</sup> siècle (1503).

295 x 215 mm.

Sur : ms. composite décrit *infra*.

Provenance : couvent des croisiers de Huy.

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 46.

Cette reliure, très proche de celle qui couvre le ms. 114, exprime bien l'esprit de continuité qui règne au sein de l'atelier des croisiers de Huy. Des filets doubles droits et obliques déterminent des losanges et des triangles inscrits dans un rectangle. Six fers typiques de l'atelier hutois sont poussés dans le désordre : un fer carré en pointe avec une aigle bicéphale aux ailes éployées surmontée d'une fleur de lys ; un petit fer carré portant deux oiseaux qui se retournent pour becqueter une fleur ; un autre donnant un écureuil ; un petit fer circulaire portant une étoile à huit rais ; un autre donnant cinq points en forme de fleur ; un fer carré portant un pélican nourrissant ses petits. Le dos à trois nerfs a été restauré ; les tranchefiles sont composées de lanières en peau souple tressées sur bâti ; doublures et gardes ont été renouvelées. Les doublures et gardes d'origine en parchemin de récupération portant une écriture du XIII<sup>e</sup> siècle ont été placées en fin de volume lors de la restauration effectuée par Armand Danze. Le plat supérieur porte une étiquette en parchemin avec le titre *Augustinus super epistolam iohannis primam*. Il conserve des fragments de fermoirs en laiton.

Le colophon (fol. 236v) nous apprend que le volume a été copié en 1503 par le frère Barthélemy Bree, croisier de Huy.

Le recueil – papier ; A + 238 fol. ; une seule main ; à longues lignes ; foliation moderne et foliation ancienne partielle (anc. 1-181 = fol. 77-157) – contient douze sermons de SAINT AUGUSTIN (ff. 2-72), des *Meditationes de morte* (ff. 73-76v), un traité de SAINT BONAVENTURE, *De tribus ternariis peccatorum infamibus* (ff. 93v-96). Le reste du volume est constitué de cours de l'université de Louvain où l'on sait que Barthélemy Bree est inscrit en 1499. Il s'agit des *Quodlibetica de indulgentiis* d'ARNOLD LUYDIUS DE TONGRES (ff. 77-85v), des *Quodlibetica de dispensatione* de JEAN VARENACHER, des *Quæstiones quodlibeticae* et du *Tractatus de materia restitutionis* d'ADRIEN FLORISZON D'UTRECHT qui deviendra pape sous le nom d'Adrien VI.

C.O.

## Bibliographie :

J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pl. XV ; C. OPSOMER, dans *La reliure. Parure du livre. Du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1991, n° 2 ; ID., *Le codex miscellaneus chez les frères croisiers*, p. 438-440 ; ID., Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse, p. 335-357.



- 15** Reliure avec plaque au saint Servais, première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, sur : Livre de prières manuscrit composite en moyen néerlandais, même époque (Collection privée).

**notice 5**

Reliure maastrichoise du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

143 mm x 100 mm.

Sur : recueil de prières en moyen néerlandais de la même époque.

Provenance : sœur Anneke Belhem ; Anna Marie Dierna ; M.E. Tielens ; Zerezo de Tejada. Collection privée.

Les plats de cette reliure en plein veau brun estampé à froid sont ornés d'une plaque au saint Servais. L'évêque, debout, est représenté sous une arcature gothique, écrasant le dragon, tenant, dans la main droite, la crosse épiscopale et, dans la gauche, la clef de saint Servais. De part et d'autre du saint se trouvent deux anges et, sous le groupe, une inscription en lettres gothiques : *Sancte servati o[p]n].* Au-dessus des personnages, trois étoiles à six rais et deux étoiles à cinq rais. Ces dernières évoquent probablement la ville de Maastricht. Un cadre rectangulaire enserre la plaque.

On y lit : *Servatius servavit // fidem servavit plebem domini // servando et orando // meruit quod credidit Alleluya*, en caractères gothiques. Le dos présente quatre nerfs, les fermoirs sont en laiton ciselé. Cette reliure est quasi identique à celle qui se trouve dans la collection Six à Amsterdam et qui est publiée par Joseph Brassinne.

Le commanditaire du manuscrit est sœur Anneke Belhem qui, dans une écriture du XVI<sup>e</sup> s., a noté au verso du feuillet de garde : *Bidt voor suster Anneken Belhem die dit bouck heeft laten schriven ende bekostiget.*

C.O.

**Bibliographie :**

W. H. J. WEALE, *Bookbindings and Rubbings of Bindings in the National Art Library, South Kensington Museum*, t. 2, Londres, 1894, p. 189, n° 396 (décrit un frottis réalisé sur l'exemplaire de la collection Six) ; J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. 30 ; P. VERHEYDEN, Boekbanden uit Maastricht, *Het Boek*, t. 22, 1933-34, p. 138-180 ; J. KOLDEWEIJ, *Servatius in veelvoud en enkelvoud Maastrichtse boekbanden, miniaturen, pelgrimstekens en zegels, Als ich can. Liber Amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, éd. B. CARDON, J. VAN DER STOCK, D. VANWIJNSBERGHE, Louvain, 2002, p. 701-742.



16 17 18 Reliure liégeoise sur un livre de prix de Sébastien La Ruelle, datée 1608, sur : F. BENCIUS, *Orationes et carmina, cum disputatione de stylo et scriptione*, Ingolstadt, Adam Sartorius, 1606 (LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 1041A).

notice 6

Reliure liégeoise sur un livre de prix de Sébastien La Ruelle, datée 1608.

164 x 105 mm.

Sur : F. BENCIUS, *Orationes et carmina, cum disputatione de stylo et scriptione*, Ingolstadt, Adam Sartorius, 1606.

Provenance : Mathieu-Lambert Polain.

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 1041A.

Le décor et les fers révèlent que la reliure a été exécutée par Nicolas Engelbert. Les plats sont ornés d'un encadrement de filets dorés cernant une roulette à volutes florales. Des écoinçons au décor de volutes déterminent un losange dont le centre est occupé par une crucifixion (59 x 38 mm). Un compartiment dans la partie supérieure du premier plat porte l'inscription *SEBASTIANUS // DE LA RUELLE*, et dans la partie inférieure, *LEODIUS PRIM[US]// AD RHETORICA[M]*.

L'inscription se prolonge sur le second plat avec, dans la partie supérieure, *ANNO* et, dans la partie inférieure, *1608*. Traces des lacets en soie rouge et verte. Dos à quatre nerfs, rehaussés d'un filet doré ; entre-nerfs ornés d'un fleuron, de filets et de palettes dorés ; tranchesfiles de soie verte et bise ; tranches dorées et ciselées ; doublures et gardes de papier blanc.

Le bourgmestre Sébastien La Ruelle, assassiné le 16 avril 1637 à l'instigation du comte de Warfusée, s'avère ainsi un brillant élève du collège des jésuites wallons de Liège, puisqu'il reçoit ce livre en récompense pour sa première place au sortir de la classe de Poésie.

C.O.

Bibliographie :

J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. 1, pl. XLVter ; C. OPSOMER, dans *La reliure*, n° 14.



475

**19 20** Reliure liégeoise de présent, datée 1627, sur : H. A WOESTENRAEDT, *Sidus lucidum pereginantis animae e quadraginta duarum mansionum Israelitarum umbris erutum tam divini verbi praeconibus tam caeteris viatoribus apprime desserviens*, Liège, Jean Tournay, 1627 (LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 407B).

## notice 7

Reliure liégeoise de présent, datée 1627.

204 x 160 mm.

Sur : H. A WOESTENRAEDT, *Sidus lucidum pereginantis animae e quadraginta duarum mansionum Israelitarum umbris erutum tam divini verbi praeconibus tam caeteris viatoribus apprime desserviens. Authore P. Hermanno a Woestenraedt in monasterio fratrum ordinis Sanctae Crucis Leodiensium sacerdote*, Liège, Jean Tournay, 1627.

Provenance : couvent des croisiers de Huy.

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 407B.

CETTE RICHE RELIURE A ÉTÉ RÉALISÉE PAR NICOLAS ENGELBERT. En effet, on y reconnaît les roulettes et les fers qu'il affectionne. Les plats sont bordés d'un double filet cernant un cadre à roulette florale dorée dans lequel figurent des écoinçons à entrelacs et feuillage. Au centre, un espace en forme de losange comprend un fer central, une roulette et une inscription. On peut lire sur le plat supérieur : *AUGUSTINUS.NEERIUS // REVERENDISSIMUS.PATER* et, sur le plat inférieur, *ANNOD(OMI) NI.1627 // GENERALIS.CRUCIFERORUM*. Le dos plat est orné de roulettes et filets dorés. Les tranches sont dorées et antiquées. La reliure a été restaurée par Armand Danze.

Hermann de Woestenraedt est le fils de Jean de Woestenraedt, seigneur de Soiron, bailli et mayeur d'Awans, et de Jeanne de Brabant. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni la date de son entrée au couvent des croisiers de Liège. Il y assume la charge de prieur de 1593 à 1624 et décède après 1630. Il entretient une abondante correspondance avec le père Marin Mersenne, Claude-Nicolas Fabri de Peiresc, André Rivet, Jean Elichmann et Claude Saumaise. Il met son talent poétique au service de la foi. Le manuscrit autographe groupant l'ensemble de ses œuvres est conservé à la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège sous la cote ms. 244. On y trouve des adaptations en vers latins de *Barlaam et Josaphat*, du martyrologue de Wandalbert de Prüm et de l'*Imitation de Jésus-Christ* de Thomas à Kempis. Cette dernière pièce sera publiée en 1623 chez Jean Tournay. On y trouve également des *Invectives* contre Érasme pour défendre les moines, et le *Canis evangelicus* qui fustige les mœurs de son temps.

C.O.

## Bibliographie :

- C. OPSOMER, dans *La reliure*, n° 21 ; X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, 2<sup>e</sup> éd., Bruges, 1885, col. 89 ; M. LEROY, Woestenraedt Hermannus a, B.N.B., t. 43, Bruxelles, 1983-1984, col. 783-787 ; R. JANSSEN, P. WINKELMOLEN, *Repertorium canonicorum regularium ordinis sanctae crucis 1248-1840*, t. 6, Maaseik, 2002, p. 1665.



- 21 Reliure en argent repoussé et ciselé,  
1707-1708, sur : *Missale romanum*,  
Anvers, Plantin, 1701  
(Liège, Trésor de la cathédrale  
Saint-Paul, Inv. T31).

## notice 8

Reliure en argent repoussé et ciselé, 1707-1708.

450 x 300 mm.

Sur : *Missale romanum ex decreto sacrosancti concilii tridentini restitutum Pii V Pont. max. jussu editum, et Clementis VIII primum, nunc denuo Urbani pape octavi auctoritate recognitum, in quo missae propriae de sanctis ornnes ad longum posita sunt ad majorem celebrantium commoditatem*, Anvers, Plantin, 1701.

Liège, Trésor de la cathédrale Saint-Paul, Inv. T31.

EN 1983, J'ÉMETTAIS L'HYPOTHÈSE QUE LE CÉLÈBRE ORFÈVRE parisien Claude Ballin était l'auteur de cette reliure unique au monde par la perfection de sa ciselure. Elle fut réalisée en 1707-1708 à l'occasion de la consécration épiscopale de Joseph-Clément de Bavière (1694-1723) par Fénelon à Lille. Sur les plats, l'on admire les armoiries du prince et un blason reprenant ses possessions : électoralat de Cologne, principautés épiscopales de Hildesheim, Raetisbonne et Liège, prévôté de Berchtesgaden... aussi qu'inattendues les armes de France, comme le remarque Pierre Colman ! Mais n'était-il pas le frère de la Dauphine et l'allié – malheureux – du Grand Roi ? Les écus sont accompagnés du collier de l'Ordre de Saint-Michel fondé en 1693 par Joseph-Clément de Bavière. Sur le plat inférieur, l'*Adoration des Bergers*, entourée des médaillons illustrant saint Michel, saint Joseph, saint Clément et saint Bennon de Meissen, patron de la Bavière. Nous avons donc attribué cette œuvre superbe à Claude Ballin II, ce que Pierre Colman a eu l'amabilité de reprendre comme hypothèse.

En effet, Claude Ballin, maître depuis 1688 et mort en 1743, jouissait d'une réputation européenne et réalisa notamment les vaisselles, malheureusement perdues, des électeurs de Saxe et de Bavière. Les seules

œuvres qui portent son poinçon se trouvent d'ailleurs à Munich et sont aux armes de Maximilien-Emmanuel de Bavière. Il s'agit d'un bassin et d'une cassette réalisés en 1712-1713. Or, la même année, en août 1712, Ballin était en relation avec Joseph-Clément de Bavière à propos de sceaux d'argent. De surcroît, en 1714, nous trouvons trace d'une ordonnance de 13 200 livres destinée à payer des travaux, sans plus de précision, de Ballin. Il s'agirait peut-être des médailles d'or, d'argent et de bronze que Joseph-Clément commanda à cette époque. Enfin, si l'on compare la finesse du trait, la beauté des motifs, la sûreté de la gravure et l'harmonie générale de composition des œuvres de Munich (le bassin, la cassette, un pot à huile et un plateau), ainsi que du magnifique surtout de l'Hermitage (1721-1728), attribués également à Ballin, avec celles de la reliure du missel de Liège, notre hypothèse paraît plausible. Il conviendrait que cette reliure soit examinée afin de retrouver le poinçon onomastique de Ballin. Après le décès de Joseph-Clément, elle fut rachetée par Georges-Louis de Berghe qui l'offrit en 1739 à la cathédrale Saint-Lambert. Elle fut sauvée de la disparition lors de la vente par Talleyrand du trésor de la cathédrale, à Hambourg en 1803.

477

B.D.

## Bibliographie :

P. COLMAN, Reliure d'un missel plantinien de 1701 (1707-1708), *Le siècle de Louis XIV au pays de Liège (1580-1723)*, cat. exp., Liège, 1975, p. 77, n° 263 ; B. DEMOULIN, Vie de Cour et beaux-arts sous un mécène impécunieux au temps du Grand Roi, *Art&Fact*, n° 2, 1983, p. 91-109 ; Id., *Politique et croyances religieuses d'un évêque et prince de Liège, Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)*, Liège, 1983.



22 Paire de fermoirs, argent, 1694  
(Collection privée).

478

notice 9

Paire de fermoirs, argent, 1694.

Largeur : 170 mm ; poids : 128 g.

Attaches en forme de feuilles d'acanthes.

Poinçonnage au revers ; poinçons de Liège, vacance de siège de 1693, lettre A pour 1694.

Maitre-orfèvre : initiales F.S pour François Stevart.

Collection privée.

À CE JOUR, IL S'AGIT DE LA PLUS ANCIENNE PAIRE DE FERMOIRS  
(les textes de l'époque parlent plutôt de « clouants ») répertoriés à Liège.

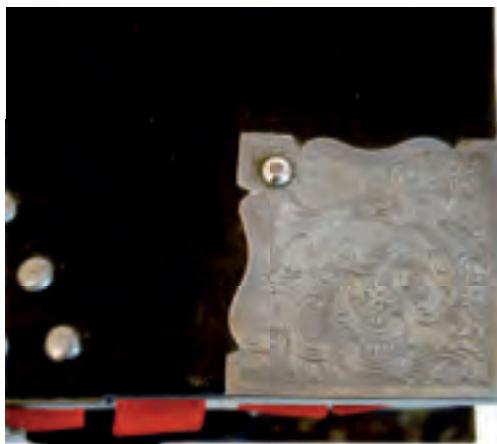
P.d'A.

Bibliographie :

J. CARTUYVELS, Fermoirs d'argent et garnitures de reliure aux poinçons de Liège, *B.S.B.L.*, t. 23, 1997, p. 250-251.



479



23

Coins et fermoirs en argent gravé, XVIII<sup>e</sup> s., sur : *Missale Romanum*, Anvers, Plantin, 1754 (Collection privée).

24

25

#### notice 10

Coins et fermoirs en argent gravé, XVIII<sup>e</sup> siècle.

350 x 230 mm.

Sur : *Missale Romanum ex decreto sacrosancti concilii tridentini restitutum, S.PII V. jussu editum, clementis VIII. et Urbani Papae Octavi auctoritate recognitum, et novis missis ex Indulso Apostolico hucusque concessis auctum*, Anvers, Plantin, 1754.

Reliure en maroquin noir, plats cernés de deux filets à froid et fers disposés dans les coins, dos à huit nerfs.

Poinçonnage appliqué quatre fois au revers de chaque coin ; poinçon du maître-orfèvre signant des initiales I.P attribuées à Jean Petitjean (1703-1769) ou Jean Pietkin le Jeune, actif de 1734 à 1762.

Collection privée.

LES COINS SONT FINEMENT GRAVÉS D'UN DÉCOR DE RINCEAUX, de fleurs et de feuillages avec un oiseau. Les fermoirs, maintenus par dix clous en argent disposés en triangle, sont constitués de deux bras, montés

sur charnière, et gravés d'un décor de rinceaux. Au revers de chaque bras, l'on découvre l'inscription suivante gravée en lettres anglaises : *Mr. Degrady Seigr. de. Laneufville*. Le poinçonnage non couronné révèle l'emploi d'argent au titre de Bavière pour la réalisation de cette garniture. L'argent de Bavière (667 millièmes) présente un titre inférieur à celui généralement utilisé dans la principauté. Il était réservé aux « menus objets ». Il n'est pas exclu que l'orfèvre ait préféré utiliser un titre moins malléable, parce qu'à plus grande teneur en cuivre, dans le but de garantir une plus grande solidité à l'ouvrage.

P.d'A.



26 Cornière en argent sur les coupes et deux fermoirs à charnière en argent, fin XVIII<sup>e</sup> s., sur : [J. CORET], *L'ange conducteur [...]*, Liège, J. F Bassompierre, s. d. (table des fêtes mobiles : 1778-1799) (Collection privée).

480

notice 11

Cornière en argent sur les coupes et deux fermoirs à charnière en argent gravé maintenus par dix clous à tête ronde en argent, fin XVIII<sup>e</sup> siècle.

145 x 85 mm.

Sur : [J. CORET], *L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne, réduite en pratique en faveur des âmes dévotes, avec l'Instruction des riches avantages dont jouissent les personnes associées dans la confrérie de l'Ange Gardien*. Suivi de : *Les ardeurs séraphiques ou l'office de la Sainte Vierge Marie pour tous les jours de la semaine*, Liège, J. F. Bassompierre, imprimeur de son altesse, au Moriane, vis à vis Ste Catherine, s. d. (table des fêtes mobiles : 1778-1799), Reliure en maroquin vert, filet et petits fers cernant les plats, dos à quatre nerfs, étiquette de maroquin rouge pour le titre, tranches dorées.

Poinçonnage appliqué deux fois au revers des bras des fermoirs ; règne de François-Charles de Velbrück pour l'argent au titre de Bavière ; maître-orfèvre : CD. Lettre décanale : I pour 1780.

Collection privée.

P.d'A.



27 Deux fermoirs à charnière en argent, fin XVIII<sup>e</sup> s., sur : [J. CORET], *L'ange conducteur* [...], Liège, A. C. Bassompierre, s. d. (table des fêtes mobiles : 1784-1805) (Collection privée).

notice 12

Deux fermoirs à charnière en argent, maintenus par dix clous à têtes rondes en argent, disposés en triangle, fin XVIII<sup>e</sup> siècle.

142 x 82 mm.

Sur : [J. CORET], *L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne, réduite en pratique en faveur des âmes dévote*s, avec l'*Instruction des riches avantages dont jouissent les personnes associées dans la Confrérie de l'Ange Gardien*, Liège, A.C. Bassompierre, imprimeur de son altesse ; de l'imprimerie de feu Bassompierre, Père, s. d. (table des fêtes mobiles : 1784-1805).

Reliure en maroquin noir, filet et petits fers cernant les plats, étiquette de maroquin rouge. Poinçonnage appliqué deux fois, au revers des bras des fermoirs ; règne de Constantin-François de Hoensbroeck pour l'argent au titre de Bavière ; maître-orfèvre, partiellement lisible : C... Lettre décanale C pour 1786.

Collection privée.

P.d'A.

